

# Turpitudes et contre-turpitudes cléricales et ecclésiales (suite d' août 2024)

Les visiteurs intéressés par le devenir tortueux de l'Église catholique pourront consulter sur ce site ,tout ou partie d'articles publiés dans la presse catholique de progrès :

## 1. Abbé Pierre : Les ombres d'une icône

*Golias* , 16 août 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/08/16/abbe-pierre-les-ombres-dune-icone/>

Les révélations concernant les abus sexuels de l'abbé Pierre et les réactions de l'épiscopat jettent à nouveau une cruelle lumière sur l'incapacité de l'Église à prévenir les effets toxiques du cléricalisme. Les abus spirituels et les errements sexuels de certains de ses ministres sont structurellement liés à une conception erronée du pouvoir des clercs et à des représentations de la sexualité hors de toute réalité humaine. Elle entend pourtant préserver ces vues fantasmatiques quel qu'en soit le prix. Le moindre n'étant pas de rendre inaudible - ici et maintenant - la Parole dont elle prétend avoir l'exclusivité de la transmission.

Le 18 juillet, la Conférence des évêques de France (CEF) exprime sa douleur et sa honte à propos des révélations concernant les errements de l'abbé Pierre. C'est peu. Mais est-ce trop ? Le 26 juillet, le ton a changé. Le président de la CEF crie sa colère contre un peu tout le monde, à commencer par *Le Figaro* qui a osé titrer : « Révélations sur

*l'abbé Pierre : La compulsion sexuelle du clerc catholique paraît indubitable.* » La formule est factuelle. Elle ne sera sans doute pas démentie. Les faits étaient connus de très longue date par les instances religieuses qui n'ont pas voulu ternir l'icône en laissant perdurer les forfaits. Mais, encore une fois, le scandale aux yeux des hiérarques, c'est l'émergence de la vérité.

La souffrance abstraite de l'institution n'a cependant que de peu de poids au regard de celles des victimes des faits ou de leur dissimulation. Pensons aux fidèles floués dans leur confiance. René Pujol<sup>1</sup> qui connaissait intimement l'abbé et l'avait associé à des moments importants de sa vie a témoigné en termes d'une grande humanité de sa profonde douleur, tout en gardant mesure, souci de vérité et de juste discernement, y compris contre les emballements d'un « tribunal » de l'opinion publique. Le président de la CEF n'est pas empreint de tels sentiments, c'est l'esprit de corps qui guide son propos, arrogant dans la forme et excessif dans son objet. Le titre du *Figaro*, prétend-il, « *atteint, quoi qu'on puisse en dire, l'honneur des milliers de prêtres et aussi de diacres qui, chaque jour, en France, s'engagent et donnent leur vie au service des autres* »<sup>2</sup>.

En quoi, la faute d'un individu entacherait-elle la réputation de tous ses semblables ? Ce point de vue étonnant, à la manière d'un acte manqué, révèle ce qu'il prétend cacher. L'Église en tant qu'institution - on pourrait presque parler d'entreprise tant son langage est corporate - ne supporte pas qu'un de ses membres soit critiqué par des laïcs. Le « *quoi qu'on puisse en dire* » de l'évêque résonne comme une volonté de censure et le mépris de tout argument, même

raisonnable. L'institution a pourtant reconnu - c'est un fait acquis - qu'elle a sa part dans les errements de certains de ses membres. Pourquoi autant s'offusquer ? C'est que le cléricalisme a malheureusement la peau dure et l'épiderme sensible.

## 2. Médaille d'or pour les évêques de France

*Golias*, 30 juillet 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/07/30/medaille-dor-pour-les-eveques-de-france/>

L'épiscopat français mérite la *médaille d'or olympique de la polémique stupide*, en s'étant rangé comme un seul homme derrière les cris d'indignation de l'extrême-droite dirigés contre la cérémonie d'ouverture des JO 2024. En cause, ce tableau qui a été interprété comme une parodie de *La Cène* de Léonard de Vinci, où figuraient des *drag queens* et autres personnages hors-normes. Sans même prendre le temps de la réflexion, en essayant de comprendre d'abord l'intention de l'auteur, les évêques se sont mis en devoir d'hurler avec les loups, dans un réflexe pavlovien.

Thomas Jolly, le metteur en scène, s'est défendu de toute intention de dénigrement ou de moquerie, en déclarant vouloir œuvrer à la réconciliation. Il a expliqué que son inspiration pour ce tableau n'était pas *La Cène* mais le festin des dieux de l'Olympe, clôturé ici par un Bacchus bleu, père de la déesse Sequana, interprété par le facétieux Philippe Katerine. Cette image dionysiaque évoquait fortement la statue du bassin de Bacchus ornant un bosquet du parc de Versailles : on ne pouvait pas s'ancrer davantage dans la tradition artistique française ! Mais de tout cela, les

évêques outragés n'en n'ont eu cure. Ils ont de surcroît perdu une belle occasion de se taire.

L'institution catholique pourrait avoir quelque similitude avec la devise de notre capitale hôte des JO, « *Fluctuat nec mergitur* », à la différence notable que le naufrage est déjà en cours. Il semblerait alors que les évêques n'aient trouvé comme seule bouée de sauvetage que l'extrême-droite prétendument chrétienne.

Mais une autre hypothèse se pose concernant cette indignation médiatique : et s'il s'agissait d'une tentative d'allumer un contre-feu face à la sidération qui a suivi les révélations sur l'abbé Pierre ? Nous aurions apprécié que ces mêmes évêques s'indignent aussi fortement d'un système clérical qui, une fois de plus et *ad nauseam*, a couvert les agissements du fondateur d'Emmaüs, comme il en a couvert tant d'autres. Nous avons ici un beau cas d'inversion victimaire, prenant pour prétexte un spectacle artistique. Mais plus encore un beau cas de cynisme, semblable à cette tactique revendiquée jadis par le redoutable Charles Pasqua : lorsqu'il y a une affaire, il faut créer une affaire dans l'affaire. Le meilleur moyen pour l'étouffer, c'est prouvé.

**Vous connaissez peut-être, Messieurs les évêques, cette histoire de la paille et de la poutre ?**

Mais revenons à la scène en question. Tout spectateur est certes libre de ses interprétations comme de son jugement de goût. L'esthétique kitsch des *drag queens* peut plaire ou déplaire. Mais quand bien même ce tableau se serait inspiré de *La Cène*, faut-il rappeler que les artistes anciens comme contemporains n'ont eu de cesse de citer, de détourner ou de se réapproprier les œuvres de leurs aînés. Il s'agit

fondamentalement d'un dialogue formel entre artistes, à travers les âges, et que l'œuvre détournée concerne l'art religieux ne suppose pas qu'il y ait volonté blasphématoire. En sacralisant à ce point le tableau de Léonardo, les évêques finiraient par donner raison à l'iconoclasme, qui aurait alors vite fait de les condamner comme idolâtres. Ce tableau est une image fabriquée de la main d'un homme, fut-il génial, et l'homme en question n'avait pas des mœurs très catholiques ! Il faut alors constater que bien peu de ces évêques scandalisés se souviennent tant de la querelle iconoclaste que de la biographie de Léonard de Vinci, peut-être l'une des premières **drag queens** de l'Histoire, si l'on en croit certaines théories sur la Joconde. Comme nous le constatons au fil de nos **Trombinoscopes** successifs, le niveau de culture générale des évêques est de plus en plus pauvre. Preuve semble ici à nouveau faite.

### 3. Nudité de l'idole, implosion du système

*Golias*, 16 août 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/08/16/nudite-de-lidole-implosion-du-systeme/>

Que faudra-t-il encore et encore révéler ? Suite à la demande d'enquête de l'institution qu'elle a fondée, on apprend que la « personnalité préférée des Français » au titre de ses combats contre la misère, l'abbé Pierre a, durant des années, abusé de femmes. L'Église le savait et, encore une fois, l'a soigneusement tenu sous le boisseau. Il ne faut pas briser les idoles....

Après avoir admis que les abus sexuels et psychologiques à l'encontre des enfants dans le cadre des activités pastorales et éducatives étaient des faits nombreux et avérés ; après les révélations d'abus sur des personnes en état de faiblesse dans les officines douteuses portées au pinacle du renouveau de la foi par les autorités ecclésiastiques ; après avoir confié à de notoires prédateurs l'ornementation de certains de ses sanctuaires, etc., l'institution clame encore sa surprise « douloureuse » et « sa honte ». Et, osant tout, se plaint d'être victime de ceux qui révèlent ces fautes et ces crimes.

**Véronique Margron**, présidente de la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) dit en termes des plus clairs - limpides - en quoi ces problèmes seront sans solution puisque l'Église refuse, avant tout traitement, le simple constat. La révélation des turpitudes de l'abbé Pierre, « c'est le scandale à l'intérieur du scandale ». « Le scandale, c'est que cet homme se révèle avoir été un agresseur sexuel. Et le scandale, c'est que durant 35 ans, il ait pu commettre ces méfaits en toute impunité. Mais si je regarde (...) dans l'Église, nous sommes dans cette situation où nous voyons et nous ne voulons pas voir, nous voyons et nous ne croyons pas ce que nous voyons. » Comment comprendre cette aveuglement, sauf à considérer qu'il est inévitable ?

C'est nodal. Tant que l'Église tiendra les abus de ses ministres pour des défaillances personnelles, elle refusera de « croire ce qu'elle voit » et, pour plus de sûreté, refusera toujours de voir. C'est une disposition banale dans les systèmes malades (individus ou groupes) : le déni précède

toujours la décision rationnelle et, s'il persiste, empêche de la prendre en temps opportun.

Cependant, le déni n'est pas une simple ignorance, mais une décision. En refusant de reconnaître tout ou partie de la réalité, il s'agit de conserver des illusions. L'intelligence la plus aigüe butte alors sur des « impensables ». L'altération du jugement s'accroît paradoxalement à chaque avertissement, à chaque constat de ceux qui sont moins aveugles. On ne peut ignorer que le président de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église n'a pas été reçu par le pape...

En ces cas, qui fait l'ange fait la bête. N'est-il pas patent pour l'Église qu'en exaltant la chasteté et l'obéissance elle obtient trop souvent frustration et abus de pouvoir, qu'en exaltant la vérité elle pratique la dissimulation, tandis que les paroisses se vident de prêtres et de fidèles ? Elle refuse d'examiner qu'elle est sa part en ces tristes effets et incrimine le « monde » qui n'est pas à sa mesure.

On pourrait avoir quelque compassion pour cette déconfiture si ses responsables ne persistaient pas à refuser d'y remédier. Suffit-il désormais de dénoncer à la justice un religieux suspecté d'abus sexuel pour s'estimer quitte de tout questionnement ? Certes pas. Dans une récente affaire, le prêtre incriminé a été formé il y a tout au plus une vingtaine d'années. Le recrutement, la formation puis l'accompagnement et la prévention ont-ils été adéquats ? L'institution exige déraisonnablement de ses ministres des aptitudes dont il est peu réaliste de penser qu'ils en

disposent, tous, tout le temps et en toutes circonstances. L'Église est en défaut de prudence au préjudice des clercs et des fidèles. Et plus encore du Message.

L'Église se targue d'« expertise en humanité ». Il serait temps qu'elle formule et explicite ce qui fonde cette prétention. Elle ne le fera pas sans examiner trois questions essentielles concernant la « nature » du prêtre, celle de « La » femme et la validité de la démocratie. À défaut, ses précautions managériales et ses exhortations morales, qu'elle rappelle à chaque crise, seront sans effets réels. Elle ne peut pas l'ignorer. Mais ce qu'elle sait nécessaire, le veut-elle ?

#### **4. Un lotissement chrétien où l'émergence d'une géopolitique locale**

*Golias* ,23 août 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/08/23/un-lotissement-chretien-ou-lemergence-dune-geopolitique-locale/>

« Voilà, j'ai lu votre ouvrage, que j'ai beaucoup apprécié, aussi bien sur le fond (très bon résumé des enjeux et du déroulement des faits) que sur la forme (clarté du propos). D'une certaine manière, vous avez écrit, sans le savoir, un ouvrage de géopolitique locale ! » C'est la phrase de Laurent Chalard dont Betty Delavenna, secrétaire de l'ALB (Association Laïque Bouchardaise) a pu prendre connaissance dans le message reçu de lui après sa lecture de « Un



lotissement chrétien à L'Île-Bouchard, avant cent autres ? »<sup>1</sup> Laurent Chalard est un universitaire français réputé qui a publié quantité d'articles de presse dans des dizaines de médias français ou étrangers.

### **Un ouvrage de géopolitique locale...**

Une France pyramidale, vivant intensément autour de ses grandes métropoles tend peut-être à considérer que ce qui se passe dans ses « territoires » n'a en réalité que bien peu d'importance. Ses grandes écoles, son parisianisme, ses classes dirigeantes cultivant une autorité éprise d'abstraction, sa culture peu concernée par ce que vivent les « gens d'en bas » ont réussi à créer une fracture où peuvent fermenter toutes sortes de misères, de désespoirs, d'infections. On décide d'en haut et on fait fi de l'égalité et de la fraternité républicaines. Ces terres abandonnées voient fleurir des rancoeurs diverses, les « bonnets rouges », les « gilets jaunes », entre autres, que l'on console en tentant de les endormir.

D'autres, venus d'ailleurs (ou presque), vont tenter de s'emparer de l'inflammation en la faisant bourgeonner dans leur intérêt. Ce sera le cas du Rassemblement national qui flattera la colère en prétendant défendre des vertus républicaines qui sont, à l'origine, bien peu les siennes.

Mais n'oublions pas **ce catholicisme en cours d'effondrement**. La pratique religieuse réduite à presque rien dans un pays réputé « catholique » (moins de 2 %). Il faudrait évidemment se demander pourquoi, mais cette seule question n'implique-t-elle pas d'imaginer qu'il faudrait

changer quelque chose dans la relation d'un christianisme devenu obsolète avec un monde en cours de bouleversement ? Les rites ankylosés réputés reproduire à l'infini le dictat du Concile de Nicée (325), supposé définir *ad aeternam* la réalité divine, ne peuvent être remis en question, n'est-ce pas ? ... Et si c'était justement ce qu'il conviendrait de faire ?

Vous n'y pensez pas ! Et pourtant, l'Église catholique, et peut-être l'ensemble du christianisme, se voient de plus en plus profondément coupés d'une société qui a fait siennes les découvertes scientifiques, la modernisation des moyens de transport et de communication, la libération sexuelle. Le partage des cultures a aussi révélé le caractère limité dans l'espace et le temps de toutes les convictions, tandis que les frontières ethnico-linguistiques se révèlent accidentelles. La « globalisation » de toutes ces données met à mal l'attachement à tous les particularismes.

## 5. Le Grand Cirque des évêques français

*Golias* ,23 août 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/08/23/le-grand-cirque-des-veques-francais/>

Alors que les évêques français se sont emballés suite à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris (Cf. *Golias Hebdo* n° 827), l'évêque de Nîmes Nicolas

Brouwet en a rajouté une couche. Il a célébré le 3 août dernier une « messe de réparation » pour contrecarrer une « véritable offense qui a été faite au Seigneur lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques par la représentation d'une parodie de la Dernière Cène ». Il n'a donc toujours pas compris que la mise en scène ciblée imitait « Le festin des dieux de l'Olympe » où figure le dieu Dionisos en premier plan et non « La Cène ». Et dire que les victimes d'abus sexuels au sein de l'Église n'ont pas le droit à une telle attention de la part de Nicolas Brouwet... Autre évêque très conservateur, Marc Aillet (Bayonne, Lescar et Oloron) a également célébré une messe de réparation le 28 juillet 2024. Consternant. Il aurait suffi de plaider l'erreur de communication.

## 6. Marcial Maciel : Rome savait depuis longtemps

*Golias*, 19 juillet 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/07/19/marcial-maciel-rome-savait-depuis-longtemps/>

Depuis plus de quinze ans, *Golias* a documenté les dérives en tous genres de Marcial Maciel Degollado (1920-2008), fondateur des Légionnaires du Christ. Au fil des années, ce dernier a été l'auteur d'abus spirituels, psychologiques, sexuels (dont au moins 60 mineurs victimes) et

financiers. Bénéficiant de l'essor important de sa communauté qui a jadis fourni des centaines de prêtres à l'Eglise catholique, il a été protégé par les papes successifs notamment Jean-Paul II. Pourtant, si l'institution avait fait son travail, son emprise aurait dû cesser bien plus tôt.

L'ouverture des archives pontificales de Pie XII ouvertes depuis 2020 livrent peu à peu leurs secrets : Marcial Maciel aurait dû être renvoyé de l'état clérical, si la mort de Pie XII, qui était au courant des graves dérives, n'était pas survenue entre-temps, le 9 octobre 1958. Selon l'agence de presse italienne ANSA, Sergio Pagano, préfet des Archives apostoliques du Vatican, avait le projet de publier toute la documentation d'archives sur Marcial Maciel, mais en aurait été empêché par le Secrétairerie d'Etat qui jugeait le moment inopportun. On sait, au moins depuis 2019, que des plaintes concernant Marcial Maciel étaient parvenues au Vatican dès les années 1940.

## 7. Les Nouveaux Damnés de la Terre

*Golias*, 23 août 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/08/23/les-nouveaux-damnes-de-la-terre/>

*Une étude publiée dans Nature comptabilise les inégalités de travail et de rémunération dans le monde. Elle montre que les pays du Nord profitent collectivement d'innombrables heures de travail très peu*

*payées dans les pays du Sud. Une condamnation implacable après 30 ans de mondialisation.*

Les confinements des années 2020 et 2021 ont montré l'étendue des productions réalisées par les pays du Sud, aussi bien des produits peu technologiques comme les masques chirurgicaux aux produits de pointe, comme les composants électroniques. L'Asie est devenue l'atelier du monde, la Chine produisant à elle seule 30 % des produits manufacturiers du monde, conformément à sa stratégie de développement et d'autonomie stratégique.

L'envers de cette nouvelle donne se lit dans les mouvements de protestations des travailleurs et des travailleuses de ces puissances industrielles du Sud, que ce soit la grève actuelle des salariés de l'immense conglomérat coréen Samsung, présent aussi bien dans la téléphonie mobile, le BTP, la grande distribution, le nucléaire ou les chantiers navals. Le mouvement de protestation, aussi bien des cols bleus que blancs, est historique tant la direction est connue pour sa traditionnelle politique antisyndicale. Les grèves des ouvrières du textile, dont les images parviennent régulièrement sur les écrans français, sont encore plus connues. C'est par exemple, en septembre 2010, des dizaines de milliers d'ouvriers de cette industrie qui ont entamé une grève au Cambodge pour obtenir de meilleurs salaires, mettant 10 % du secteur local à l'arrêt. Quelques années plus tard, un autre mouvement de protestation s'est développé dans le même pays et dans le même secteur qui emploie une majorité de femmes qui s'épuisent en heures supplémentaires pour tenter de compenser le salaire horaire

de misère qui leur est servi. La répression fit cette fois au moins deux morts. Ces soulèvements parsèment les pays du Sud, que ce soit au Vietnam ou plus récemment, fin 2023, au Bangladesh. Dans ce dernier cas, malgré une mise à l'arrêt du secteur, pendant trois semaines, le mouvement s'est achevé sur le refus de presque tous les donateurs d'ordre occidentaux d'inciter leurs fournisseurs locaux à fournir de meilleurs salaires.

Une équipe d'universitaires a quantifié le nombre d'heures de travail réalisées dans le Sud et dont profite le Nord par le biais de la structure inégale des échanges commerciaux au profit des pays riches. Pour la première fois, cette étude s'est aussi intéressée à l'analyse des salaires et des niveaux de compétence pour chaque secteur d'activité. L'équipe de chercheurs était emmenée par l'anthropologue britannique Jason Hickel et a été publiée, fin juillet, dans la revue *Nature*. « *Nous évaluons ici ce phénomène de manière empirique en mesurant les flux de travail incorporé dans l'économie mondiale de 1995 à 2021, en tenant compte des niveaux de compétence, des secteurs et des salaires* », précise Jason Hickel..

## 8. France : une richesse toujours plus concentrée

*Golias*, 20 août 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/08/20/france-une-riche-ssse-toujours-plus-concentree/>

Le magazine *Challenges* a publié le 18 juillet 2024 son classement annuel des 500 plus grosses fortunes françaises.

Le total cumulé dépasse pour la première fois les 1 200 milliards d'euros. En haut du classement, la fortune des 10 personnes les plus riches de France bat un record avec une fortune s'élevant à 693 milliards d'euros. Le classement fait aussi état d'une augmentation du nombre de milliardaires, passant de 141 à 147, ils font ainsi passer la fortune minimale pour être dans le classement de 235 à 245 millions d'euros. Bernard Arnaud, patron de LVMH, est toujours l'homme le plus riche de France avec 190 milliards d'euros. Autre classement, autre réalité : Bernard Arnaud a ainsi été classé par *The conversation* cinquième plus gros pollueur en 2020. Pas étonnant lorsque l'on sait d'après un communiqué des *Amis de la terre*, de *Youth for Climate* et d'*Extinction Rébellion* que l'industrie de la mode est responsable de 8,5% des émissions de gaz à effet de serre mondiales.

## 9. Décomposition politique et ressentiment : vers la fin de la démocratie

*Golias* , 19 juillet 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/07/19/decomposition-politique-et-ressentiment-vers-la-fin-de-la-democratie/>

Plus de dix millions de Français ont voté pour le RN. Bien des raisons sont avancées pour expliquer ce choix inepte, comme s'il était seulement déterminé par la décision d'acteurs rationnels. De nombreuses difficultés quotidiennes assaillent certains de ces électeurs, mais pas plus que d'autres qui - au

contraire - ont fait barrage de manière déterminée à ce parti. Chez la plupart de ces derniers, les difficultés de la vie suscitent la volonté de sauvegarder l'aptitude à la liberté. Les premiers s'en remettent au ressentiment et optent pour la décomposition de la vie politique. Cette inclination pour le pire résulte d'une passion que la société semble actuellement en peine de contenir, quand elle ne l'exploite pas cyniquement.

### **La fin d'un cycle de décomposition politique**

En 2013, Thomas Frank<sup>(1)</sup> publiait *Pourquoi les pauvres votent à droite*. Le débat n'est pas nouveau, Marx supposait que la souffrance du prolétariat l'obligeait à recourir à l'obscurcissement de sa raison pour supporter la vie. L'idéologie bourgeoise fournissait à cette fin « l'opium du peuple », fait de toutes sortes d'illusions, dont la religion doloriste était une puissante composante. Marx n'avait pas perçu que son constat appelait un questionnement qui ne l'invalidait pas, mais pouvait en rendre compte plus complètement : pourquoi ça marche ? *En effet, pourquoi les masses adhèrent-elles à ce qui les stupéfie, pourquoi tiennent-elles tellement à ce qui interdit leur émancipation quand, tout de même, des voix ne sont pas absentes pour analyser et déconstruire les illusions. Pis, les masses se retournent souvent contre ceux qui tentent de leur proposer des voies d'émancipation. Marx observa que c'était le prolétariat le plus misérable (Lumpenproletariat : prolétariat en haillons) qui était le plus porté à se faire l'agent violent des capitalistes (provocateurs, briseurs de grèves).*



De ce constat découlèrent deux courants de pensée et d'action. L'un envisagea que le prolétariat ne méritait pas son émancipation et que la solution résidait dans l'anéantissement nihiliste de la société, donc de la vie humaine. De fait, en termes moins radicaux, cela servit de prétexte à des personnalités psychopathiques pour se livrer à diverses formes de meurtres et de rapines, se terminant par le nihilisme ultime : la mort des militants. Le terrorisme qui a marqué les années 70 et 80 en Allemagne (Bande à Baader) et les « années de plomb » en Italie (assassinat d'Aldo Moro, etc.) en est une survivance. Ajoutons au discrédit de ces entreprises que, systématiquement, elles ne provoquent pas la « révolution » prétendument espérée, mais permettent au contraire aux États mercenaires du capital de renforcer la répression des travailleurs et de la population la plus fragile en instaurant des politiques d'exception, des « états d'urgence » et autres dispositions qui finissent par s'insinuer dans la loi ordinaire.

## **10. Le sursaut et le sursis... Une démocratie dévitalisée.**

par

*Gilles Herlédan*

*Golias* , 10 juillet 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/07/10/le-sursaut-et-le-sursis-une-democratie-devitalisee/>

Le second tour des élections législatives a donné des résultats inattendus. Après avoir pris le risque de livrer le pays au RN et à ses séides, le président de la République pouvait entrer dans l'histoire pour avoir failli à sa mission essentielle : garantir la pérennité des principes et des institutions de la République. *Cette honte et ce danger mortel ont été évités grâce au Nouveau Front Populaire et à ceux qui, à droite comme à gauche, ont sacrifié leurs intérêts personnels pour que le RN ne passe pas.* Ce sursis sera bref si la gauche n'œuvre pas - en son sein contre ses démons - à une difficile reconstruction politique capable d'intéresser les citoyens qui lui ont tourné le dos. La tâche sera rude dans un champ culturel lentement miné et face à des ennemis résolus, renforcés par la perspective toujours menaçante d'un succès seulement différé, et animés par une rancune exacerbée.

Ce à quoi la démocratie a échappé provisoirement le 7 juillet a une histoire et des racines profondes. Un répit électoral d'un soir ne suffira pas à les masquer ni à les réduire. En 1958, les Français écoeurés par des politiques qui avaient associé à l'inertie sociale l'incapacité de sortir des borbiers coloniaux se firent gaullistes - plus nombreux qu'en 1940 ! - sans voir que *la Constitution de 1958 portait en elle des dangers dont seules pourraient les protéger les vertus du grand homme.* Il n'en est pas de si grand qui ne soit sujet aux illusions et ne veuille user de son pouvoir pour qu'elles deviennent réalité. De Gaulle avait acquis la conviction - monarchique ou paternaliste - que la République devait être protégée de l'incurie intellectuelle et morale des citoyens. En guise de démocratie, ils seraient seulement invités à s'en

remettre périodiquement à un homme capable de leur tracer un destin, quoi qu'ils veuillent ! *La pratique de l'élection du président de la République qui en a découlé a ruiné la démocratie. Ce qui se présentait comme le summum du pouvoir accordé au peuple est devenu le moyen de le lui dérober avec son consentement !* Les potentialités délétères de ce système se manifestent aujourd'hui sans limites.

Depuis des décennies, à chaque élection, les élus déplorent le taux d'abstention, bien qu'ils en soient fort satisfaits et prétendent, tout de même, parler au nom du peuple tout entier. Beaucoup d'électeurs ressentent qu'ils ne sont pas représentés par les élus et que le fonctionnement de différentes institutions de la République (notamment l'Assemblée) est sans rapport avec leurs attentes et leurs besoins. Il ne s'agit pas d'une impression, mais d'un fait de plus en plus insupportable. Au vu des résultats du second tour, ce 7 juillet, il faut admettre que ce sera le cas de nombreux électeurs du RN.

C'est le système lui-même qui favorise ces distorsions. En 2022, au premier tour des élections présidentielles, qui est celui où l'électeur choisit le candidat dont la personne et le programme correspondent le mieux à ce qu'il recherche, M. Macron est arrivé en tête des suffrages avec 20,52 % des inscrits. Ce qui signifie que 79,48 % des inscrits étaient opposés en principe, avant toute autre considération, à l'élection de M. Macron, au point d'avoir voté pour ses concurrents ou de ne pas avoir - en s'abstenant - estimé nécessaire de le soutenir.

Au second tour, M. Macron recueillera 42,15 % des suffrages des inscrits. À 57,85 %, le corps électoral n'a pas souhaité qu'il soit élu. On voit mal comment le président a pu, au delà d'une légitimité formelle, se croire porteur d'une adhésion populaire positive, sachant par ailleurs que la moitié des nouveaux suffrages étaient ceux d'une partie des personnes les plus opposées à sa politique, mais redoutant l'élection de Mme Le Pen. M. Macron l'avait d'ailleurs admis (1) avant de l'oublier immédiatement. Il gouverne dès lors contre la moitié de ceux qui lui avaient apporté ce suffrage de « recours ». C'est seulement ce 1er juillet, devant le danger mortel pour la République que fait peser le RN suite à sa décision folle, qu'il rappelle cette vérité à ces ministres - et sans doute à lui-même ! - *« Pas une voix ne doit aller à l'extrême droite. Il faut se souvenir qu'en 2017 et 2022, en face, à gauche, tout le monde a porté ce message. Sans cela, votre serviteur et vous ne serions pas là. »* Mais il a gouverné comme si ce n'était pas le cas et avec la morgue qu'on lui connaît.

Par exemple, au moment de l'imposition de la « réforme » des retraites malgré une vaste mobilisation populaire, M. Macron assure contre l'évidence qu'il peut se passer de toute concertation avec les syndicats de salariés et même du débat parlementaire puisqu'il a été élu pour faire cette réforme inscrite dans son programme et que tout le monde le savait ! Là où la mesure était attendue et nécessaire, nous avons subi la démesure. Espérons que l'élection inattendue de Mme Borne, avec le concours massif des voix de gauche, n'apparaîtra pas comme la confirmation d'un soutien

populaire à la réforme qu'elle a imposée contre l'Assemblée et les mouvements populaires !

Une difficulté réelle tient à l'inégale représentativité des députés dans la mesure où le découpage des circonscriptions entraîne des biais considérables, tandis que le vote uninominal à deux tours vise par principe à créer une majorité monolithique et hégémonique. Ce système vicieux fait qu'un tiers des votes produit une majorité absolue qui n'est pas représentative. Le Nouveau Front Populaire a bénéficié - en termes de sièges conquis - de cet effet mécanique d'un mode de scrutin qui, pour une fois, a favorisé la victoire des tendances contre lesquelles il avait été construit. La gauche ne pourra pas se satisfaire de cet aléa favorable pour ne pas y remédier réellement.

### **Une République qui ne (se) protège plus**

*L'élection du président de la République au suffrage universel conduit à confier le destin de la nation à un homme ou une femme qui doit disposer de qualités exceptionnelles de discernement, de désintéressement, de pondération, de résistance à l'ivresse et à l'usure de la toute puissance. Cela est impossible sans l'aide d'un appareillage institutionnel protecteur. C'était le rôle de l'Assemblée. Il a disparu, non pas formellement, mais pratiquement. Le rôle de législateur et de contrôleur de l'exécutif est réduit à la portion congrue et devient purement accessoire (2). Soit, l'Assemblée soutient le président, et n'est qu'une chambre d'enregistrement, soit - si elle effectue ses missions - elle en est empêchée (règlements de l'Assemblée, 49-3, etc.) et*

discréditée aux yeux de l'opinion. En dernier recours, elle est sanctionnée par la dissolution. *Une réforme constitutionnelle, devra protéger la République des effets pervers de l'élection présidentielle au suffrage universel et d'un mode de scrutin législatif si peu représentatif ; faute de quoi, la montée de nouveaux périls est inéluctable sans ce cadre protecteur.*

### Les fossoyeurs de la République

Il appartient aux citoyens (3) d'exercer leurs responsabilités. C'est le devoir des politiciens de ne pas les encourager à y renoncer. L'oubli des engagements pris durant les campagnes électorales en est un des plus cyniques moyens. Le recours à ces artifices antidémocratiques est malheureusement constant. Le RN peut aisément faire valoir auprès des citoyens dépités qu'ils sont trahis par des personnages seulement intéressés par des prébendes personnelles. Il fallait entendre en fin de soirée électorale les Jacobelli et autres frontistes se déboutonner et parler, en reprenant une expression des années trente, de ceux qui sont allés « à la gamelle » pour stigmatiser les désistements républicains.

Les citoyens ont été confortés par les politiciens eux-mêmes pour œuvrer à leur discrédit. Mitterrand sort du néant le Front National pour distraire les électeurs de gauche au moment du tournant de la rigueur. Chirac, sauvé par la Gauche en 2002, mène une politique de droite. Sarkozy se range sans vergogne derrière les vues du RN et en reprend tout le lexique. Hollande se soumet en rase campagne à son « ennemie, la finance » et ne trouve rien de mieux à faire que

de nommer Manuel Valls premier ministre. Sous prétexte de défense de la République, il claironne les obsessions identitaires du FN et réprime les mouvements sociaux. Finalement, en toute logique, il a annoncé qu'il pratiquerait le « ni-ni » et favoriserait *de facto* la prise du pouvoir par le RN.

En 2017, E. Macron profite de ce terrain politique et moral ravagé pour *assouvir une ambition sans but ni idéal*. Il pulvérise la différence entre la droite et la gauche, puis s'emploie à faire exploser les anciens partis républicains sans construire un discours cohérent, stable. *Le « macronisme » monte sa vacuité patente qui laisse le champ politique ouvert aux vents mauvais*. E. Macron qui se dit « *et de gauche et de droite* » et Marine Le Pen qui se déclare « *ni de gauche ni de droite* »(4) aspirent à s'y retrouver dans une joute obscure dont la République est, de toute façon, la victime.

La récurrence n'est pas éloignée par leurs échecs d'hier. D'ailleurs, ils n'y verront pas un vrai désaveu : le RN a doublé sa mise et touché le jackpot pour redresser ses finances, le marais macroniste n'est pas asséché autant qu'on le prévoyait. Pourquoi ne pas s'entendre encore pour perpétuer le duo-duel ? Cependant, le sursaut républicain peut marquer le déclin de cette politique en phase terminale où il s'est agi de conquérir puis de garder le pouvoir sur le seul critère du barrage à l'extrême-droite. Macron l'avait clairement dit : l'alpha et l'oméga de sa politique serait de conduire les Français à ne plus avoir envie de voter pour le RN. Oui, mais quelle politique ?

## Rompre

Sauf à se précipiter dans le néant dans quelques mois, il faut que la redistribution politique porte les valeurs de gauche à un succès partiel, rompe avec une politique funeste. Celle de la **gouvernance**, tout entière conduite au service du *credo libéral éculé* dit de la « *théorie du ruissellement* » qui a consisté à enrichir les riches pour que les miettes de leurs agapes calment la faim des pauvres. Pourtant, en ces jours sombres, Attal y tenait encore en arguant que la future majorité (?) protégera les Français de - c'est un péril terrifiant - la hausse des impôts ! Et M. Bayrou dit qu'il faudra - c'est une urgence première - remettre en activité la loi contre les chômeurs dont Attal, un peu plus conscient, n'a pas signé le décret. C'est aussi une politique qui recherchait des boucs-émissaires pour distraire ses victimes de la violence économique. Au lieu de combattre les discours du RN, le pouvoir actuel y a souscrit avec empressement et constance. Au moins par trois fois. La loi « confortant le respect des principes de la République » (24 août 2021) visant « l'islam politique », était surtout le moyen de donner à l'hostilité contre les musulmans (ou supposés tels) une figure respectable, dite laïque. Darmanin avait concocté aussi une loi « sécurité globale » (novembre 2020) dont l'article 52 visait à interdire, **de facto**, l'information libre sur les activités de la police en réprimant le travail des journalistes, notamment lors des opérations de maintien de l'ordre. C'était si gros que l'article a été censuré par le Conseil constitutionnel. Enfin, la loi « Immigration, intégration, asile » du 26 janvier 2024 » comportait une



série de mesures restrictives sur le droit d'asile, différents droits humains, rompait avec des engagements internationaux de la France. Faisant mine d'être épouvanté par sa créature, Darmanin a estimé, le vote arraché, que sa loi comportait des dispositions « manifestement et clairement contraires à la Constitution » en souhaitant qu'elle soit censurée par le Conseil constitutionnel. Ahurissant.

**À courir derrière le RN, le pouvoir a perdu toute mesure !** Notamment, et c'est très significatif, à propos du respect de la Constitution, dans tous ces cas violé en tout ou partie. L'argument ? C'est que la volonté du peuple ne doit pas être contestée par le « gouvernement des juges ». Déjà, quand de Gaulle a fait passer son référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel en prenant ses distances avec la Constitution, Gaston Monnerville(5), président du Sénat, le 9 octobre 1962, avait souligné tous les dangers de ce populisme. Il assurait que, même si une très grande partie de l'opinion est séduite, certains principes sont fondamentaux. Le peuple ne saurait être leurré - y compris s'il le souhaite ! « Pour justifier l'entorse ainsi faite à la Constitution, [...], l'on invoque le pouvoir constituant du peuple français : [...]. L'argument est particulièrement spécieux. » Nul ne songe à nier le pouvoir constituant du peuple français ; mais il est nécessaire de rappeler qu'en votant la Constitution de 1958, le peuple, en vertu de son pouvoir constituant, a voté du même coup l'article 89 qui y est contenu et qui précise les conditions obligatoires à remplir, la procédure obligatoire à suivre pour que soit opérée une révision valable de la Constitution. Loin

de contester ses pouvoirs, nous les défendons, et nous exigeons le respect de sa volonté si clairement exprimée. (6) C'était, avec bien des années d'avance, se prémunir contre la montée d'un danger aujourd'hui envahissant : le populisme et l'illibéralisme dont l'autocrate pro-russe hongrois, adulé par le RN, ne fait pas mystère d'être satisfait de le voir envahir l'Europe (France, Italie, Pays-Bas...) et les USA en novembre prochain.

### **Le défi démocratique**

Le Nouveau Front Populaire se trouve aujourd'hui en passe, inattendu, de proposer, à court terme et sans majorité, des perspectives d'action concrètes en faveur de ceux qui lui ont apporté leurs suffrages au titre de l'adhésion à son programme en tout ou partie. Mais aussi, sans faire violence à ceux qui ont vu en lui une ressource républicaine, sans partager une part essentielle de ses options. Comme on le sait, il est plus difficile de se protéger de soi que de ses ennemis. Ceux-là ne manqueront pas de tendre toutes leurs forces pour faire éclater cette union. Il fallait voir se purlécher avec gourmandise la plupart des commentateurs de la soirée électorale annonçant que la France était devenue ingouvernable. Tous se ruant sur LFI et la personnalité de son leader et de sa garde prétorienne. Or, de François Ruffin à C. Autain, qui se séparent de ce groupe, un vent de renouveau s'exprime pour faire renaître une gauche ferme, mais démocratique. LFI n'est plus majoritaire dans le Nouveau Front Populaire, même si elle reste, provisoirement, le groupe le plus important. Il semble que Mme Panot, M. Bompard ne soient pas encore en capacité

d'en prendre la juste mesure. Il est vrai que M. Mélenchon a eu le mérite de rappeler durant des années que la gauche n'avait pas à s'aligner sur les diktats du libéralisme. Mais il est aussi vrai qu'il a cru que cela justifiait qu'un parti de gauche se sente autorisé à rompre avec la démocratie en son sein sous prétexte de devenir « l'avant-garde » pure et austère derrière qui chacun doit se ranger. C'est un modèle dépassé et qui a montré ses limites dans l'histoire.

## La bataille culturelle

Nous avons montré dans d'autres articles de *Golias* combien le discours autoritaire et xénophobe est désormais proféré sans retenue par nombre d'intellectuels qui arguent cyniquement de la défense de la République, de « l'insécurité culturelle », voire de l'inégalité naturelle des civilisations ou des humains. On voit aussi comment une référence morale - l'Église catholique - a abdiqué et n'arrive plus à considérer que les idées du RN sont dangereuses pour la République, tellement elles rejoignent, hormis le racisme, toute son anthropologie réactionnaire, antidémocratique et rétive à la liberté de conscience. Il apparaît d'ailleurs que nos hiérarques français, véritablement somnolents, sont très en deçà des exhortations de François - renouvelées ce 7 juillet à Trieste. Ces failles morales, demeurerait sans doute peu connues d'une partie de l'électorat potentiel ou effectif du RN si, de manière indirecte, elles n'avaient pas été adoptées sans réserve par les « faiseurs d'opinion » qui ont envahi les médias et une partie de la presse, notamment (mais pas seulement) celle de Bolloré.

On constate avec une crainte véritable que beaucoup de médias se comportent comme la presse dont Karl Kraus(7) avait dénoncé le rôle dans le pousse-à-la-guerre de 1914 en Autriche. Victor Klemperer verrait dans certaines feuilles et sur certains écrans se développer la rhétorique qu'il a décrite dans *LTI (Lingua tertii imperii)*(8). Bien des chaînes d'information continue véhiculent en effet une langue avilie - pleine de clichés et d'incantations - et méprisent les plus élémentaires mises en perspective des prétendus faits dont elles font leur miel, butiné au scandale, à la peur, à l'épais bon sens. Ainsi, note l'historien et linguiste Damon Mayaffre, chercheur au CNRS : « *Les mots ont acquis une indépendance par rapport au réel. Il devient impossible de se défendre puisque le discours n'est plus indexé que sur lui-même. Ce sont même au contraire les mots qui finissent par créer la réalité qu'ils nomment.* »(9). Par exemple, le mot « république » était il y a encore trente ans utilisé par opposition à l'extrême droite, explique Philippe Corcuff(10), avant que la « réinvention conservatrice du contenu du mot république, associé au sécuritaire, à la police, à l'identité nationale » ne dévoie le terme de son sens initial.

Un exemple : le 28 juin David Pujadas et Apolline de Malherbe ont refusé dans l'émission « Quotidien » (TF1) de nommer le RN comme parti d'extrême droite. C'est une revendication de Le Pen depuis des années. Le 11 mars 2024, le Conseil d'État a confirmé une décision rendue en référé en septembre 2023 qui classe le RN comme parti d'extrême-droite. Ciotti, en servant de caution à « l'union des droites », a supprimé l'extrême droite ! Les journalistes doivent-ils s'aligner sur les manœuvres de ce triste personnage ? Par

contre, ils parlent de l'extrême-gauche - sans aucune justification - pour désigner LFI et, par extension, toutes les composantes du Nouveau Front Populaire. Dans ce glissement conceptuel largement répandu, mercredi dernier, à 23 heures dans un débat sur *Franceinfo*, on pouvait entendre (Alexia Germont) que la diffusion d'images de la manifestation anti RN de la place de la République à Paris était problématique au regard de... la liberté de l'information et de la démocratie. La journaliste qui dirigeait la discussion n'a pas pipé mot ! Par un très surprenant hasard, Le Pen disait le lendemain que les manifestations anti RN étaient une atteinte à la Constitution !

## **Inventer**

Par les instruments de la presse, des médias, la veulerie de certains « intellectuels », les agressions contre la démocratie et les principes de la République ne retient plus ses coups, propage ses analyses falsifiées. Par le fait du Prince, l'extrême droite voit ses moyens matériels considérablement accrus et ses emprises territoriales étendues. On comprend pourquoi, par exemple, elle veut s'emparer et détruire l'audiovisuel public. Plutôt Hanouna pour tous que *France Inter* ou *France Culture* pour chacun !

Quelques jours après la dissolution, le philosophe Étienne Balibar(11) souligne que pour prévenir ou s'opposer à la présence du RN au pouvoir, la solution ne viendra pas du maintien ou des aménagements de la politique actuelle, qui serait « une résurrection et même un élargissement du

macronisme initial, éventuellement contre Macron lui-même ». En effet, un large consensus « idéologique s'est formé entre la droite, le camp macroniste et l'extrême droite sur les questions de police, d'autorité scolaire, de multiculturalisme (ce qu'on appelle le « séparatisme »), d'immigration. ».

Les arrangements de partis ne suffiront pas à vaincre la faiblesse politique et affective de la gauche. Balibar pense que la gauche a besoin de redevenir majoritaire « dans le cœur et les tripes des gens, c'est-à-dire dans leur façon d'éprouver leur capacité collective à changer le cours des choses. On en est loin. » Cependant, des ressources existent déjà dans toutes sortes de mouvements d'émancipation, d'inventions collectives (auprès des étrangers, des personnes privées d'emploi, d'accès à la culture).

## **Réseaux et fraternités**

La bataille culturelle, visible en de multiples petites initiatives, devra certainement accroître ces réseaux et le partage de leurs inventions, de la restauration de l'émancipation, de la fierté pour chacun d'être acteur de son histoire. Ce n'est pas ce que la presse de Bolloré fera ! Ni, malheureusement, celle qui a perdu de vue, par paresse intellectuelle, l'utilité de ces luttes. D'autres peuvent y prendre leur part...

1 - « Ce vote m'oblige pour les années à venir », disait M. Macron au soir de sa réélection, le 24 avril 2022.

2 - L'inversion du calendrier des législatives toujours établies après la présidentielle a accru les effets néfastes du système.

3 - Citoyen : membre d'un État et qui, de ce fait, jouit des droits civils et politiques garantis par cet État. On devrait espérer que ces garanties puissent être appliquées au titre des Droits humains à toute personne. La droite et l'extrême droite optent tout au contraire pour une acception restrictive qui conduit inéluctablement, à terme, à trier entre... les citoyens !

4 - <https://aoc.media/entretien/2024/06/28/nonna-mayer-la-dediabolisation-de-le-pen-a-ete-mediatisee-avant-meme-sa-mise-en-oeuvre-2/> Interview de Nonna Mayer est une spécialiste reconnue des votes FN et RN et des cinquante années d'ascension de ce mouvement.

5 - Gaston Monnerville 1897-1991 Parti radical. Président du Sénat, il se prononce pour le « non » au référendum constitutionnel de 1962 sur l'élection au suffrage universel direct du président de la République.

6 - <https://www.senat.fr/connaitre-le-senat/evenements-et-manifestations-culturelles/les-revisions-de-la-constitution/discours-prononce-par-m-gaston-monnerville-president-du-senat-le-9-octobre-1962-devant-le-senat-extraits.html>

7 - Karl Kraus (1814-1936). Écrivain autrichien. Il dénonçait le rôle de la presse dans la propagande guerrière précédant et accompagnant la Première Guerre mondiale.

8 - Victor Klemperer À partir de 1933, ce philologue allemand tient un journal où il consigne toutes les manipulations du IIIe Reich sur la langue et la culture de son

pays. Il décrypte la novlangue nazie qu'il baptise **LTI : Lingua Tertii Imperii**,

9 - Voir <https://reporterre.net/La-gauche-diabolisee-plongee-dans-l-ere-du-mensonge-permanent>. Excellente analyse dont nous reprenons quelques points saillants.

10 - Philippe Corcuff, 1960 - est un sociologue et philosophe politique français. Professeur des universités en science politique à l'Institut d'études politiques de Lyon, a publié en 2021 **La grande confusion. Comment l'extrême-droite gagne la bataille des idées**, Éditions Textuel, coll. « Petite Encyclopédie critique », 672 p.

11 - Philosophe, professeur émérite à l'université Paris Ouest . Lire sur <https://www.alternatives-economiques.fr/etienne-balibar-gauche-redevenir-majoritaire-coeur/00111779?>

## 11. Duralex toujours en vie

*Golias*, 20 août 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/08/20/duralex-toujours-en-vie/>

Après de nombreux rebondissements, le tribunal de commerce d'Orléans vient de sceller le sort de la prestigieuse entreprise Duralex (La Chapelle-Saint-Mesmin F-45380) qui va devenir une Société coopérative ouvrière de production (Scop). Ce projet, soutenu par la direction et plus de 60 % du personnel, a obtenu l'appui des élus locaux et de la Région. La totalité des 226 emplois est sauvée. Une sortie de crise par le haut après des années de galère : une procédure de redressement judiciaire il y a trois ans puis la



flambée des prix de l'énergie en 2022. Après avoir été secourue par un prêt de 15 millions d'euros de l'Etat, Duralex va donc pouvoir sortir la tête de l'eau sous une forme de gestion nouvelle. Mais rien n'est gagné pour autant. En 2023, son chiffre d'affaires a encore baissé pour atteindre 24,6 millions d'euros contre 31 millions en 2022

## 12. Glyphosate : des lessives pas si propres.

Golias , 23 août 2024

<https://www.golias-editions.fr/2024/08/23/glyphosate-des-lessives-pas-si-propres/>

Une étude de l'université de Tübingen (Allemagne), publiée dans la revue **Water Research** le 23 juillet dernier indique que les traces de glyphosate et d'AMPA (pour acide aminométhyl phosphonique, ndlr asvpnf.com) dans les rivières, l'un de ses principaux métabolites (sous-produit issu de sa dégradation), sont dues plus aux produits ménagers qu'à l'agriculture. Pas étonnant puisque la législation a strictement réduit les usages du célèbre herbicide et que la pollution des cours d'eau reste très importante. Selon l'étude, la source dominante de glyphosate présent dans les eaux de surface ne serait pas due aux applications d'herbicide, mais au rejet, via les eaux usées traitées, de résidus de lessive, dont l'AMPA, métabolite commun au glyphosate et aux détergents utilisés en Europe. (*Ceci ne peut tenir lieu d'une démonstration et relève d'une tentative d'enfumage afin que l'on continue d'utiliser ce désherbant pour traiter les cultures. Celui-ci fatalement, comme son produit de dégradation, se retrouvent dans les eaux de*

*rivière. Comment pourrait-il en être autrement? nldr  
asvpnf.com)*

---